

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,  
Chères tireuses et chers tireurs,

Nous avons le plaisir d'inviter toutes les sections  
avec le plus grand effectif possible au

# Tir Fédéral en Campagne 2026

organisé par la **Société de tir de Siviriez**  
qui aura lieu au stand de Siviriez pour les deux distances, bureau à la salle de gym  
aux dates et heures suivantes :

## 300 m - 25 m

<b>Vendredi</b>	<b>29 mai</b>	<b>heures des tirs</b>	<b>de 1530 h à 2000 h</b>
<b>Samedi</b>	<b>30 mai</b>	<b>heures des tirs</b> <b>heures des tirs</b>	<b>de 0900 h à 1200 h</b> <b>de 1330 h à 1900 h</b>
<b>Dimanche</b>	<b>31 mai</b>	<b>heures des tirs</b>	<b>de 0830 h à 1130 h</b>

### ATTENTION

Les horaires devront être respectés, principalement le dimanche

AUCUN TIR NE SERA ORGANISÉ LE DIMANCHE APRÈS-MIDI

**Le BUREAU des RANGEURS** est ouvert 30 minutes avant le début  
et fermé 30 minutes avant la fin des tirs susmentionnés

***Le dimanche 31 mai 2026 à 11h00,***  
*apéritif agrémenté par les cadets de la fanfare paroissiale de Siviriez*  
*À 12h30 banquet et partie officielle*

## CATÉGORIES

Juniors U13 - U17	2010 - 2016
Juniors U19 - U21	2006 - 2009
Actifs	1967 - 2005
Vétérans	1957 - 1966
Seniors vétérans	1956 et antérieurs

**Remarques importantes :**

Le tir fédéral en campagne n'est pas soumis à l'obligation de la licence.

Toutes les tireuses et tous les tireurs qui atteignent leur 10e année, dans l'année en cours, ont le droit de participer.

Les participantes et participants qui n'ont pas été instruits à l'arme utilisée doivent être assistés par une personne formée en conséquence.

Les juniors U13-U15 peuvent participer au tir fédéral en campagne, lorsqu'ils sont titulaires de la carte d'attestation de la FST dûment remplie et signée. Les Juniors U17-U21 n'ont toutefois pas besoin d'une telle attestation.

Les feuilles de stand des tireuses et tireurs qui ne bénéficient pas des subventions fédérales doivent porter une marque distinctive, elles seront barrées en rouge.

Pour les juniors U13-U15 et les étrangers, la Confédération ne verse aucune subvention.

La Fédération Sportive Fribourgeoise de Tir (FSFT) rembourse directement aux sociétés le coût de la munition des juniors au 300 m, U13-U15 et pistolet 25 m, U17-U21.

Les juniors à 300 m doivent effectuer le programme **uniquement avec le Fass 90 SANS le guidon annulaire.**

Protection des données. En prenant part au tir en campagne, le participant accepte que ses données personnelles (p. ex. nom, date de naissance, société de tir, domicile, canton, photos, etc.) soient publiées sur les différentes listes et classements, et/ou dans les médias correspondants et qu'elles soient mentionnées pendant la manifestation. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de l'organisation et/ou du dépouillement des résultats.

**Catégories :** U19-U21= 17-20 ans - U17-U21= 15-20 ans - U13-U15= 10-14 ans - U13-U17= 10-16 ans

## MENTIONS ET DISTINCTIONS

<b>Récompenses Individuelles</b>	<b>300 M</b>	<b>25 M</b>
<b>Distinction cantonale</b>		
<b>Carte-Couronne* (depuis 2021)</b>		
Juniors U19-U21	58	159
Juniors U13-U17	57	158
<b>Distinction fédérale</b>		
Vétérans/Juniors U19-U21	57	159
Seniors vétérans	55	156
Juniors U13-U17	54	154
	54	154
	ou 18 mannequins touchés	
<b>Distinction glânoise</b>		
Vétérans	56	156
Juniors U19-U21	54	154
Seniors vétérans	53	153
Juniors U13-U17	52	151
	52	151
<b>Mention fédérale</b>		
Vétérans/Juniors U19-U21	55	153
Seniors vétérans	53	150
Juniors U13-U17	52	148
	52	148
	ou 18 mannequins touchés	

\* Selon le règlement cantonal, une carte-couronne d'une valeur de Fr. 15.00 est remise seulement aux tireurs des classes U13 à U21, selon les limites définies ci-dessus lors de chaque participation.

La médaille de maîtrise cantonale en campagne est maintenue. Les tireurs qui obtiendront 6 fois un résultat conforme au règlement cantonal du TFC peuvent requérir cette médaille.

TFC 300m: E=60 pts - V=58 pts - SV=57 pts et TFC 25m: E=162 pts - V=159 pts - SV=158 pts

## RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES

### Podium 300 m

1er toutes catégories confondues  
 2e toutes catégories confondues  
 3e toutes catégories confondues

### Podium 25 m

1er toutes catégories confondues  
 2e toutes catégories confondues  
 3e toutes catégories confondues

**Puis, prix au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie :**

**300 m**

Élite  
Dame  
Vétéran  
Senior vétéran  
Junior U13-U17  
Junior U19-U21

**25 m**

Élite  
Dame  
Vétéran  
Senior vétéran  
Junior U13-U17  
Junior U19-U21

**ATTENTION ces prix ne sont pas cumulables !**

Les deux Rois du tir, 300 m et 25 m, recevront en plus de leur prix, une médaille fédérale de couleur or.

**En cas d'égalité à 72 pts, la FSTG offrira un deuxième prix.**

**Prix des autorités politiques :** Meilleur résultat individuel au cumul du 300m et 25m.

**ENTRETIEN DES ARMES**

Pour assurer ce service ainsi que le graissage et dégraissage des armes, du matériel sera mis à disposition des tireurs par la société organisatrice à l'entrée du stand.

*Un contrôle aura lieu à l'entrée et à la sortie du stand*

Le sac de sport et la housse sont interdits à l'intérieur du stand
--

**COMMISSION DE TIR**

Cette commission sera présidée par la personne qui commande les tirs et des moniteurs responsables du stand pour les cas disciplinaires, et par les responsables de la société organisatrice pour les cas techniques.

**Tous les litiges seront annoncés immédiatement en position de tir.  
! Si celle-ci est quittée, aucune réclamation ne sera admise !**

**! Les Juniors (U13-U21) sont accompagnés obligatoirement d'un moniteur !**

## **FEUILLES DE STAND / INSCRIPTIONS**

**300 m** : Tous les tireurs doivent se rendre auprès du responsable de leur société à la place de fête pour toucher leur feuille de stand. Ils se rendent ensuite au bureau pour réserver leur rangeur et payer la finance d'inscription de Fr. 10.- en vue de l'obtention de la carte couronne à 12.- (si les points nécessaires sont obtenus).

**25 m** : Les tireurs se rendent au bureau des rangeurs, afin de se procurer leur feuille de stand. Il n'y a pas de réservation de rangeur possible pour les pistoliers. **Rappel** : pour le pistolet la finance d'inscription est également de Fr. 10.-.

**Les cartes couronnes de la fête sont acceptées** comme moyen de paiement sur la place de fête.

## **MUNITIONS 300 m**

### **TFC et tir des Présidents / Secrétaires**

La munition est fournie par la FSTG, celle-ci sera gérée/distribuée par la Sté organisatrice. La FSTG facturera cette dernière à chacune des sociétés de tir, en fonction de leurs tireurs ayant participé au TFC de la place officielle, ainsi que de leurs participants au tir des Présidents et Secrétaires. La munition du TFC reviendra en retour aux sociétés par le biais du rapport de tir établi par la Confédération.

L'utilisation de toute autre munition que celle délivrée par l'organisation du tir en campagne est proscrite, celle-ci sera délivrée au stand de tir.

## **TIR ANTICIPÉ**

Il est interdit d'effectuer un quelconque autre tir  
ou entraînement avant le tir anticipé !!!  
**Veillez apporter votre feuille de stand.**

**Le tireur participe au classement mais ne peut prétendre à aucun prix.**

**25 m** Jeudi 21 mai de 1730 h à 2000 h, stand de tir de la Montagne de Lussy.

**300 m** Vendredi 22 mai de 1730 h à 1930 h, stand de tir de Siviriez.

## **TIR PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES**

Le tir des Présidents et Secrétaires aura lieu **le vendredi 22 mai de 1730 h à 1930 h** au stand de tir de Siviriez.

Sont pris en compte pour ce tir, le résultat du Président-e ainsi que celui du ou de la Secrétaire de correspondance, selon les données figurant dans le SAT ADMIN. Les remplaçants auront une pénalité de 5 points.

**Aucun entraînement ou tir n'est autorisé avant ce concours.** Au cas où vous aimeriez accomplir votre tir anticipé, celui-ci sera effectué sur une feuille de stand officielle du TFC. Le résultat sera repris et cumulé pour le tir des Présidents et Secrétaires.

Les résultats ainsi que la distribution des prix auront lieu le dimanche 31 mai 2026 lors de la proclamation officielle du TFC.

## **BANNIÈRES ET FANIONS DES SOCIÉTÉS**

Les bannières seront apportées lors du tir des Présidents et Secrétaires, celles-ci seront remises à M. Armand Giroud, 079 / 275 12 67. Leurs housses seront remises étiquetées.

**Les fanions doivent être installés** à la place de fête, le vendredi 29 mai au début des tirs.

## **IMPORTANT**

Demandez à tous les membres de votre société de venir accomplir le tir en campagne **dès le vendredi après-midi, merci.**

DISPOSANT de 5 cibles POLYTRONIC une répartition des tireurs, sur toute la durée des tirs est nécessaire et également souhaitable.

## **PROCLAMATION DES RÉSULTATS**

**Dimanche 31 mai vers 15h00 à la place de fête**

Nous souhaitons que tous les invités, les tireurs, les familles et tous les responsables des sociétés participent à cette proclamation des résultats et à la distribution des prix récompensant les meilleurs guidons de notre fédération.

*En espérant que le tir en campagne 2026 soit un véritable succès, tant pour les organisateurs que pour les participants, nous vous présentons, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents, Chères tireuses et Chers tireurs, nos plus cordiales salutations.*

***Fédération des sociétés de tir de la Glâne***

Le Président FSTG

Patrice Longchamp



Le responsable du TFC

Jérôme Koenig

